



Châteaufort INFOS

Juin 2010

Bulletin d'information N° 29



Conseil Municipal des Enfants: Rétrospective 2009/2010 en images

Beaucoup d'enthousiasme et une belle régularité de l'ensemble des jeunes conseillers!

Actions citoyennes et éco-citoyennes:

- Participation toujours appréciée aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai



- En introduction aux élections régionales du printemps 2010, visite de l'Hôtel de la Région à Strasbourg le mercredi 20 janvier



- Participation à une séance d'information sur le budget de la Commune le mardi 16 mars. M. le Maire Jean-Jacques Goldstein et Luc Adoneth, Adjoint, commentent le document simplifié « Budget Primitif 2010 » remis à chaque participant. M. Goldstein détaille les recettes et dépenses de la Commune
- Sensibilisation des automobilistes au respect du 30 km/h dans la traversée. Elaboration de tracts distribués le samedi après-midi 27 mars
- Opération « Oschterputz-Nettoyage de printemps » mercredi 21 avril et visite de la station d'épuration de Neubois



- Plantation de fleurs devant l'Espace les Tisserands le mercredi 19 mai



- Conférence-projection sur la rivière et la faune aquatique donnée par Jacky BERGER le mercredi 23 juin à l'étang de pêche et clôture de l'année municipale

Implication dans les autres manifestations communales:



- Foire St Georges le dimanche 2 mai
- Participation à la soirée Fleurissement le mardi 20 avril
- Participation costumée au défilé de la Fête des Remparts du dimanche 13 juin

Actions de solidarité et de partage:

- Banque alimentaire du samedi 28 novembre 2009 et visite des locaux à Strasbourg le mercredi 20 janvier 2010



- Participation au Téléthon le samedi 5 décembre, avec reprise du spectacle d'ombres « Le petit Prince »
- Animation sur la Déclaration des Droits de l'Enfant le jeudi 26 novembre, avec la participation d'Amnesty International et le partage d'une brioche-bougie



- Participation active le mercredi 9 décembre aux festivités relatives au 20^e anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant à Sélestat: retraite aux flambeaux et animations devant le caveau Ste Barbe pour illustrer les droits fondamentaux
- Participation à la distribution des colis de Noël à la Maison de Retraite le samedi 12 décembre
- Tenue d'un stand « Commerce Equitable » lors de la Foire St Georges
- Suite au travail sur la Convention des Droits de l'Enfant, animation fin avril et début mai: « Les Enfants dans le monde: leurs joies et leurs peines », donnée aux résidents de la Maison de Retraite et des Foyers d'Accueil, aux enfants du Tournesol et des Ecoles Maternelles



Un grand merci à tous ces jeunes pour leur travail, ainsi qu'à leurs parents et aux Conseillers Municipaux présents à leurs côtés!

Le Conseil Municipal des Enfants, la Gendarmerie, la Police Municipale, des idées et la zone 30

Attention, vous entrez dans une ZONE 30! Souriez! En centre-ville, ne dépassons pas 30 km/h



« De l'air pour notre ville! »

Une nouvelle zone 30 à Châtenois

A Châtenois



**Piétons, cyclistes, automobilistes,
Partageons la rue!
Bienvenue dans mon quartier!
Zone 30 km/h, la bonne conduite!**



Zone 30 au centre-ville, prenons le temps de vivre!



Automobilistes, vous êtes les bienvenus, ... à moins de 30 km/h!



ZONE à 30 km/heure
dans le centre de notre petite ville!



Pour une circulation douce, ne roulez pas trop vite!



Lors d'une opération de sensibilisation des automobilistes le samedi 27 mars 2010

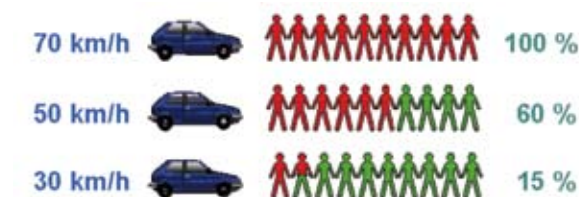


Les avantages procurés par une zone 30 km/h

- Baisse de 10% des accidents et de leur gravité.
- Distances d'arrêt réduites de moitié par rapport à une circulation à 50 km/h.
- Meilleure protection des usagers les plus vulnérables.
- Moins de bruit et de pollution! Meilleure prise en compte de l'environnement, meilleure qualité de vie.

Savez-vous que si la vitesse lors d'une collision entre une voiture et un piéton est de 30 km/h au lieu de 50 km/h, le risque de décès du piéton baisse de 85% à 10%?

Risque pour un piéton d'être tué lors d'un choc contre une voiture



Ces zones apparaissent pour la première fois dans le code de la route à la fin de l'année 1990.



La vitesse

Un véhicule roulant à 30 km/h nécessite 13 m pour s'arrêter d'urgence au lieu de 28 m lorsqu'il est lancé à 50 km/h. La route est donc plus sûre en zone 30.

Il s'agit de partager la voirie pour favoriser une cohabitation respectueuse des véhicules et des piétons, le plus fort respectant le plus faible, d'offrir de bonnes conditions de sécurité entre les vélos et les automobiles et une meilleure traversée pour les piétons.

Ce n'est plus chacun dans son domaine: le piéton sur le trottoir, le bus dans son couloir, le cycliste dans sa bande, et la voiture... partout, non, chacun s'efforce de respecter l'autre... dans une plus grande convivialité.

La vitesse réduite et mieux maîtrisée permet d'avoir une meilleure attention des conducteurs, donc de meilleures chances d'éviter une collision avec un piéton ou un vélo, sachant qu'en zone 30 les vélos peuvent circuler dans les deux sens.

Les piétons

Qu'ils soient à pied, à rollers, à trottinette, les piétons n'ont pas un droit de priorité particulier et ne sont pas autorisés à circuler sur toute la largeur de la chaussée. La diminution de la vitesse dans une zone 30 donne de la souplesse au piéton, en lui permettant de traverser en tout point de la chaussée s'il n'y a pas de danger immédiat.

Alors, respectons les zones 30 qui permettent:

- aux cyclistes de se déplacer plus sereinement,
- aux piétons de traverser plus facilement, dans de bonnes conditions de sécurité,
- aux automobilistes, loin d'être exclus, de circuler plus tranquillement,
- à tous d'offrir un cadre environnant plus confortable, plus agréable, plus convivial, propre à favoriser l'expression de la vie sociale et l'animation de quartier.

La signature du contrat de territoire par la Communauté des communes et le Conseil Général, à l'automne dernier, nous a conduit à mener une large concertation afin de diagnostiquer les principaux enjeux, d'ici à 2014, auxquels la Commune souhaite donner priorité.



Il en résulte, de notre part, une volonté forte pour un développement maîtrisé de nos investissements en terme de :

- Réfection de voiries par le réaménagement de nombre de rues, de trottoirs et de chaussées; la mise en souterrain des réseaux secs; la création de nouvelles aires de stationnement.
- Réhabilitation des bâtiments communaux par la restauration des toitures et des façades des écoles et d'autres édifices culturels et culturels; la rénovation de certains locaux et leur mise aux normes.
- Valorisation de l'offre touristique avec la mise en place de panneaux de promotion aux entrées de ville; la création d'un sentier d'interprétation sur le site des remparts avec l'aide de la Communauté des communes: l'aménagement d'une aire de service pour camping-cars; la création d'un jardin médiéval avec le concours de l'Association des 10 communes touristiques.

- Evolution de l'offre de service dans le domaine de la petite enfance, en anticipant les pressions démographiques, avec l'implantation dans notre Commune, par la Communauté des communes, de la Maison de l'Enfance (crèche et périscolaire).

Pour autant, nous avons décidé cette année de ne pas augmenter la pression fiscale, ce qui veut dire que les taux des taxes d'habitation et du foncier resteront inchangés.

Ces dernières années, des efforts importants ont été demandés aux contribuables pour financer les nouveaux équipements réalisés par la Communauté des communes et la Commune.

Il s'agit à présent de ne pas peser davantage sur la fiscalité et donc sur les ménages. Une concertation entre les Maires et la Communauté des communes aura lieu à l'avenir afin que, dans la mesure du possible, les augmentations des impôts locaux des deux collectivités ne se cumulent plus, mais au contraire, qu'elles se complètent.

A toutes et à tous, je vous souhaite un été ensoleillé et de paisibles vacances.

Jean-Jacques Goldstein

Sommaire

Conseil Municipal des Enfants	p. 2	Environnement	p. 19
Edito	p. 4	Formalités administratives	p. 21
Vie municipale	p. 5	Maisons fleuries	p. 22
Histoire	p. 10	Carnet	p. 23
Vie associative	p. 14	Manifestations	p. 24

Budget primitif 2010

Le budget primitif 2010, d'un montant global de 5 349 100 € en fonctionnement et en investissement proposé par le Maire Jean-Jacques Goldstein, a été adopté à l'unanimité le 28 janvier dernier par le Conseil Municipal. Il s'inscrit dans les objectifs fixés par la municipalité, à savoir investir dans des projets structurants afin d'améliorer la qualité des services rendus aux concitoyens, tout en diminuant l'endettement de la Commune.

En 2010, la Commune va investir dans la voirie en réaménageant la route de Kintzheim et en procédant à la réfection des rues de l'Abreuvoir et Véronique. Il est également prévu de réaliser des tra-

vaux conséquents sur la toiture et les façades de la Chapelle Sainte-Croix.

Le budget 2010 est l'occasion de réaffirmer le soutien de la Commune aux associations. En effet, le budget qui leur est octroyé s'établit aujourd'hui à 83 680 €.

Pour autant, ce budget a été préparé avec le souci de ne pas alourdir la charge de l'impôt communal. En effet, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2010. Il est à noter également que la Commune se désendettera cette année de 437 800 € en capital et 14 100 € en intérêts d'emprunt.

Au final, le budget 2010 s'inscrit dans la lignée des précédents exercices. Exécuté avec rigueur, il permettra d'améliorer la vie quotidienne de chaque concitoyen par des réalisations concrètes et adaptées aux besoins réels de la Commune.

Budget primitif 2010:

- Total du budget 2010: 5 349 100 €
- Dépenses de fonctionnement: 1 983 050 €, hors virement à la section d'investissement, 2 687 800 € avec virement
- Dépenses d'investissement: 2 661 300 €
- Variation de la part communale des taux d'impôts locaux: 0 %

Les principales décisions du Conseil depuis décembre

Conseil Municipal du 3 décembre 2009

• SMICTOM

Le 1^{er} janvier 2010, de nouveaux tarifs s'appliqueront à la redevance pour la collecte des déchets ménagers: 167 € pour les bacs de 60 litres, 196 € pour 80 litres, 253 € pour 120 litres, 340 € pour 180 litres, 427 € pour 240 litres, 571 € pour 340 litres et 1 192 € pour 770 litres.

• Dissolution du Syndicat Fluvial de la Lièpvrette

En place depuis le début du 20^e siècle, ce syndicat gère l'irrigation des prés. Il possède un patrimoine immobilier consistant en propriétés non bâties, ponts et réseau fluvial situé sur les deux communes de Châtenois et de Kintzheim. Au 31 décembre 2008, l'état de l'actif donnait une valeur de l'immobilisation de 29 362 €. Son patrimoine et ses installations sont transférés à la Commune à l'euro symbolique.

Adopté à l'unanimité

• Voirie: Programme des travaux 2010 Rues des Comtes et de la République Rues de l'Abreuvoir et Véronique

Ces projets, co-financés par le Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre du contrat de territoire, verront l'assainissement pluvial pris en charge par la Communauté des Communes de Sélestat. Le reste des travaux sera du ressort de la Commune (pour un total de 88 000 € TTC pour les deux premières et 80 000 € TTC pour les deux dernières). Pour le lancement de l'appel d'offres, la constitution d'un groupement

de commandes (entre la Communauté des Communes de Sélestat et la Commune de Châtenois) est nécessaire.

Adopté à l'unanimité

Route de Kintzheim

Pour l'aménagement de cet axe, trois maîtres d'ouvrage sont concernés: la Communauté des Communes de Sélestat pour l'assainissement pluvial, le Conseil Général du Bas-Rhin pour la voirie départementale (chaussée) d'un montant approximatif de 46 000 € TTC et la Commune pour le reste à hauteur de 128 000 € TTC. La constitution d'un groupement de commandes est également nécessaire.

Adopté à l'unanimité

• Plan d'Occupation des Sols (POS): modification simplifiée

Dans le cadre de la réalisation de l'AFUA (Association Foncière Urbaine Autorisée) « les Fleurs », un projet d'aménagement fait état de la construction de logements accolés ou en bande en vue d'une plus grande optimisation de l'espace à urbaniser. Le but de la modification est d'actualiser le zonage de façon à prendre en compte ce projet, car le POS actuellement en vigueur ne permet pas ce type de construction. La loi du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés permet les modifications d'un POS ayant pour objet d'autoriser l'implantation de constructions en limite séparative et ne donne pas lieu à enquête publique.

Adopté à l'unanimité

Lors du CM du 18 mars 2010, Michel GOETTELMAHN est désigné représentant de la Commune pour siéger à l'Assemblée Générale de l'AFUA « les Fleurs ».

Conseil Municipal du 28 janvier 2010

• Voirie: attribution des marchés

Les travaux route de Kintzheim débiteront fin février pour une période de deux mois. Les lots n°01 (voirie et assainissement pluvial) et n°02 (électricité) ont été attribués aux entreprises VOGEL de Scherwiller et FELDNER de Châtenois, respectivement pour un montant de 101 738 € TTC et 36 699 € TTC.

Pour la réalisation de l'aménagement des rues de l'Abreuvoir, Véronique, de la République et des Comtes, le lot voirie et assainissement pluvial a été attribué à l'entreprise DENNI LEGOLL pour un montant de 112 956 € TTC.

Adopté à l'unanimité

• Budget primitif 2010

En 2010, la fiscalité ne devrait pas être augmentée. Quant à la taxe professionnelle, la Commune devrait se voir garantir la perception d'une dotation d'un montant équivalent.

Section de fonctionnement:

- Dépenses : 2 687 800 €
- Recettes : 2 687 800 €

Section d'investissement:

- Dépenses : 2 661 300 €
- Recettes : 2 661 300 €

Adopté à l'unanimité

• **Chapelle Sainte-Croix**

Approuvé par le Conseil Municipal le 10 septembre 2009, le projet de rénovation de la couverture et du ravalement des façades de la Chapelle Sainte-Croix (ainsi que le chiffrage de l'avant-projet) est inscrit au contrat de territoire de Sélestat au titre des années 2010 et 2011. Il pourra en fait être intégralement réalisé en 2010 pour un coût total HT de 300 000 €.

Adopté à l'unanimité

Conseil Municipal du 18 mars 2010

• **Acquisition du jardin du presbytère section 6 n° 273**

Dans le cadre des fouilles menées dans le jardin du presbytère, la Commune a sollicité le Conseil de Fabrique pour l'acquisition de la parcelle concernée. Cette acquisition répond à la notion d'intérêt public, le Conseil de Fabrique bénéficiant d'un droit de priorité en cas de vente de la parcelle. Réuni le 9 mars 2010, le Conseil de Fabrique a donné son accord pour la cession à l'euro symbolique de cette parcelle de 9,35 ares. L'évêché devra donner son approbation, et une modification du POS être envisagée.

Adopté à l'unanimité

• **Voirie: rues de l'Abreuvoir et Véronique**

Dans le cadre de l'aménagement de voirie de ces rues, la mise en souterrain du réseau France Télécom sera exécutée pour un coût estimatif de 32 700 € et la maîtrise d'œuvre confiée à Energie Hautes Vosges, pour un coût de 1 890 € TTC.

Adopté à l'unanimité

• **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2009**

Résultat de clôture 2009:

- Excédent de fonctionnement:	878 087 €
- Besoin de financement d'investissement:	653 159 €
- Affectation résultat 2008:	169 706 €
Soit:	394 634 €

Restes à réaliser à reporter en 2010:

- Recettes:	79 900 €
- Dépenses:	53 200 €
- Soit:	26 700 €

Résultat cumulé de 2009:

- Recettes:	957 987 €
- Dépenses:	536 653 €
- Soit:	421 334 €

Le CM adopte le compte administratif de l'exercice 2009 et approuve le compte de gestion 2009 dressé par le Receveur-Percepteur de Sélestat.

Adopté à l'unanimité

• **Détermination des taux des 3 taxes directes locales et de la compensation-relais pour 2010**

Le Conseil Municipal décide le maintien des taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2010:

- taxe d'habitation:	11,35 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties	12,69 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,87 %
- compensation-relais	9,99 %

La taxe professionnelle a été supprimée pour l'année 2010, mais remplacée par la compensation-relais 2010 à taux constant. La recette attendue est de 564 941 €.

Pour les 3 autres taxes, les recettes attendues sont de 973 911 €.

Adopté à l'unanimité

• **Information sur le projet de Maison de l'Enfance**

Cette structure, destinée à l'ensemble des communes du Piémont et dont la mise en service est prévue pour la rentrée 2013, devrait comprendre sur deux étages 100 places en périscolaire, 60 en multi-accueil pour les 0-3 ans et une cuisine de production. Le coût d'investissement est estimé à 6 804 011 € TTC.

• **Chantiers en cours**

A l'entrée « Zone Grube », l'aménagement paysager a permis la création d'un parking d'une douzaine de places, notamment pour le covoiturage. Le terre-plein devant l'Ecole des Bains sera aménagé pour sécuriser l'entrée de l'école et agrémenté de gazon et d'espaces fleuris. Sur le giratoire du Val-de-Villé, les trottoirs côté Nord vont être remplacés par une bande engazonnée et fleurie, suivie d'un cheminement pour piétons. Route de Kintzheim, le fleurissement sera revu et étendu. Un radar préventif indiquera la vitesse instantanée des véhicules ainsi que le nombre de points susceptibles d'être perdus en cas d'excès de vitesse. Le montant de cet équipement s'élève à 4 000 € TTC.

Conseil Municipal du 29 avril 2010

• **Exercice du droit de préemption: rue du Château section 06 n° 122 avec 178 m² - bâti**

Le Conseil Municipal décide de faire valoir le droit de préemption urbain et d'acquérir la propriété cadastrée section 06 n° 122 d'une superficie de 178 m², située dans le quartier du château à proximité immédiate du pignon de l'AMTHAUS. L'acquisition de cette maison, jouxtant le jardin du presbytère, permettra de réaliser un passage

vers le chantier des fouilles et d'y faciliter l'accès aux visiteurs. Cette opportunité unique permettra à la Commune d'engager des actions de préservation du site. Les crédits nécessaires s'élèvent à 34 000 €.

Adopté à l'unanimité

• **Acquisition de la parcelle n° 217 section 06 - 18,41 ares - bâti**

Suite au décès de Mme Scheibling, son époux et son fils ont décidé de vendre à la Commune la parcelle bâtie sise en section 06 n° 217 au 100 rue du Maréchal Foch, d'une surface de 18,41 ares. La situation géographique de cette propriété (construite au début du 19^e siècle) au bord de la Route des Vins et sa proximité immédiate avec la Chapelle Sainte-Croix présentent pour la Commune un grand intérêt. Après réhabilitation du bâtiment principal, l'Office du Tourisme pourrait y être installé. Le Conseil Municipal décide d'acquérir cette parcelle au prix de 350 000 €.

Adopté à l'unanimité

• **Tourisme: réalisation d'un sentier d'interprétation sur le site du Cimetière fortifié**

Depuis plusieurs années, la Commune mène une importante campagne de restauration du site du Cimetière fortifié (ou quartier du château). Parfaitement conservée, d'une superficie de plus de deux hectares, sa double enceinte lui confère un caractère exceptionnel au niveau régional. Pour valoriser ce site, la Commune a souhaité réaliser d'ici l'automne 2010 un sentier d'interprétation de 8 à 10 panneaux, destinés avant tout à rendre le lieu accessible et compréhensible aux visiteurs. Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR), chargé des fouilles sur le site, apportera sa caution scientifique au projet: il définira le contenu des panneaux explicatifs et leur implantation sur le site en fonction des thématiques et fournira les textes, l'iconographie et les maquettes pour l'impression des panneaux. Ces travaux seront effectués à titre gracieux. La mise en œuvre concrète de cet équipement est estimée à 12 000 € à la charge de la Commune, qui sollicitera une participation financière de la Communauté de Communes de Sélestat à hauteur de 50%, soit 6 000 €.

Adopté à l'unanimité

Fleurissement: les chantiers 2010

Après un hiver bien long, la nature et la vie ont enfin repris leurs droits. Et avec le printemps, ce sont de nombreux chantiers qui se concrétisent à travers le village. Dans le domaine du fleurissement, les efforts d'embellissement de nos entrées d'agglomération se poursuivent cette année encore.

L'aménagement paysager de l'entrée Est, près du Centre de Conduite Eugène, a permis de métamorphoser cet endroit en un peu plus d'un an. L'aspect visuel autour de cet axe, de plus en plus fréquenté, s'est vu profondément modifié. La réalisation d'un parking complémentaire d'une douzaine de places règle par la même occasion des besoins croissants liés au covoiturage, tout en évitant le stationnement sauvage sur le secteur.



Le giratoire du Val-de-Villé et ses abords sont aussi en pleine mutation, avec l'aménagement des grands espaces de trottoirs situés au Nord. Suite à la réalisation de lotissements proches et au développement urbain le long de la route de Sainte-Marie-aux-Mines, ce carrefour est devenu la porte d'entrée Ouest dans Châtenois, ce qui mérite donc bien quelques efforts de mise en valeur. Une première partie s'est terminée au printemps, la seconde - près de la pizzeria - se fera à l'automne.



Les travaux de mise en sécurité de la route de Kintzheim ont également permis de revoir le fleurissement par des aménagements paysagers dans la partie haute et l'extension du fleurissement dans la partie basse jusqu'à l'étude de Maître Nuss, sur le même principe que dans la traversée.



Les quartiers résidentiels ne sont pas oubliés pour autant, avec l'aménagement d'une placette située Binnweg où plusieurs places de parking ont également été créées.

Il en va de même pour l'entrée de l'Ecole maternelle des Bains afin de sécuriser définitivement cet endroit et régler la difficile cohabitation entre des jeunes enfants et des véhicules mal garés. Après ces divers chantiers printaniers réalisés en régie propre, c'est le fleurissement d'été qui a pris le relais et qui retient l'attention de l'équipe des Espaces Verts...



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du PLU (phase d'élaboration du zonage et du règlement) est en cours de réalisation. Le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable sont consultables en Mairie. Un registre de concertation est également à la disposition du public pour recevoir toutes les remarques.

Travaux route de Kintzheim



A la hauteur de l'Ecole primaire Krafft
Au niveau des trottoirs qui sont portés de 1 à 2 mètres, la largeur de la voie est passée de 8 à 6 mètres.
Les îlots directionnels situés en face de la rue Saint-Georges ont été supprimés.



Du plateau jusqu'au chemin rural «Fundenweg»
La voie a été rétrécie (voie projetée de 7,50m) côté trottoir de l'étude notariale de Maître NUSS où des places de stationnement ont été réalisées.



A l'entrée de ville
Des îlots directionnels ont été créés. Ces espaces sont arborés et plantés de vivaces. Les voies dans le sens entrant et sortant ont une largeur de 3,50m, délimitées à l'Ouest par le trottoir existant et côté Est par un trottoir à aménager.



Du carrefour avec la rue Saint-Georges jusqu'au carrefour avec la rue du Bailliage
A droite de la cave viticole Dontenville, une rangée de places de stationnement a été réalisée.



Du chemin rural «Fundenweg» à la rue du Riesling
Des «îlots de sécurité» ont été réalisés parallèlement aux trottoirs existants entièrement conservés (bordures et revêtement).



Le carrefour avec la rue du Bailliage
Il a été doté d'un plateau surélevé comprenant trois passages piétons avec dalles podotactiles.
Les îlots directionnels existants ont été supprimés.



Rue du Riesling à l'entrée de ville
La première partie a été traitée à l'identique du tronçon précédemment défini (îlots de sécurité avec places de stationnement).

Recrutement

Depuis le 25 mai 2010, Line Petit exerce les fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique. Elle remplace ainsi Christophe Bour, parti revivre dans le Gard après avoir passé trois années au service de la Commune et de ses concitoyens en tant que policier municipal.

Agée de 32 ans, elle possède déjà une expérience dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens. En effet, pendant plus de quatre ans, elle a occupé le poste de gendarme adjoint volontaire au grade de brigadier-chef à la Brigade territoriale de Sélestat.

A la Commune de Châtenois, elle sera chargée de veiller à la sécurité des enfants et des parents à la sortie de l'école, au respect des règles de stationnement, à la mise en place du marché. Elle aura également un rôle de médiateur.



Aménagement des rues des Comtes, de la République, de l'Abreuvoir et Véronique: les travaux sont terminés!

Le SDEA a procédé au remplacement de l'ancienne conduite d'alimentation d'eau datant de l'origine des installations de l'eau à Châtenois.

Une nouvelle protection de lutte contre l'incendie a été mise en place par le biais de deux nouveaux poteaux d'incendie conformes.

Le réseau téléphonique a été mis en souterrain et la bordure de trottoir béton a été remplacée par un caniveau trois fils pavés en grès, identiques à ceux installés dans la rue Clémenceau. Après la mise en place d'une couche de fondation de la chaussée, l'ensemble de la voirie a été revêtu d'un nouveau tapis d'enrobé.



Rue Véronique



Rue de l'Abreuvoir



Rue des Comtes



Dans la rue de la République, l'ancien pigeonnier sera restauré. Une douzaine de places de stationnement ont été réalisées en stabilisé.

Tourisme: le développement se poursuit...

L'opération de restauration des remparts, véritable figure de proue du développement touristique de Châtenois, doit maintenant s'enrichir d'autres éléments afin d'attirer et d'intéresser les touristes de passage mais également la proche population.

Pour être performant, ce développement s'opère sur plusieurs axes.

La mise en place de panneaux touristiques s'est poursuivie cette année encore, avec la récente installation de deux panneaux sur la RN59 aux entrées d'agglomération. Ainsi, dès l'arrivée dans le village, le touriste a connaissance de cet important site fortifié, décliné sous différents aspects. Depuis un an, l'impact est déjà perceptible car nombre de curieux parcourent quotidiennement ces lieux en quête de découvertes ou d'explications.



D'ici l'automne, un sentier d'interprétation composé d'une dizaine de panneaux sera également réalisé avec le concours de la Communauté des Communes de Sélestat et du pôle archéologique interdépartemental rhénan (PAIR).

Après la mise en valeur du patrimoine local, la municipalité s'est attachée à retenir les touristes de passage en réalisant une aire de service pour les camping-cars à l'allée des Bains. Sur le secteur du Centre-Alsace, au pied du Haut-Koenigsbourg, il n'y a pas d'équipement public de cette nature, situé au cœur d'une agglomération. Cette forme de tourisme aura donc bien évidemment des retombées positives sur le commerce local.



Résultats des élections régionales du 21 mars 2010

INSCRITS: 3102 • VOTANTS ENVELOPPES: 1479 • EXPRIMES: 1432

1	Liste « Pour une région enracinée: Liste Front National »	Patrick BINDER	148
2	Liste « Majorité Alsacienne avec Philippe RICHERT "L'Alsace passionnément" »	Philippe RICHERT	457
3	« Liste de Rassemblement soutenue par le Parti Socialiste »	Jacques BIGOT	195

Les Bains de Châtenois au fil du temps

C'est devant environ 370 personnes que le groupe « Patrimoine et Histoire » de CHÂTENOIS a présenté l'histoire des Bains de Châtenois le 26 mars dernier.

Les Bains de Châtenois font partie du patrimoine collectif de la population. Ils renvoient à un âge d'or plus ou moins idyllique, voire mythique. Dans toutes les familles, chacun en a entendu parler.

L'époque romaine

Les dernières fouilles menées de 2006 à 2009 ont confirmé l'implantation forte des Gallo-Romains à Châtenois, implantation attestée en 1927 par la découverte de stèles gallo-romaines près de la chapelle Jéribrunne (chemin vers le réservoir).



On peut légitimement penser que l'utilisation à Châtenois d'une source à des fins thermales remonte à cette présence importante des Romains dans le village. C'est en effet un des apports de la civilisation gallo-romaine que l'utilisation de l'eau à des fins thérapeutiques... Mais pour l'instant, aucune découverte archéologique n'est venue étayer ces suppositions.

C'est au Moyen Âge qu'apparaissent les premières évocations du Badbronn dans les textes.

Le Moyen Âge

Différents documents du XV^e siècle mentionnent une Badstube et un Badbrunn. Badstube est à comprendre comme pièce où l'on prenait le bain.

D'autres documents nous permettent de situer au XVI^e siècle, en 1560, cette Badstube près de la porte Nord (croisement rue du Mal Foch, rue des Bains).



Maison où était implantée la Badstube

Cette Badstube, située non loin du Badbronn, utilisait peut-être la même veine d'eau thermale.

XVI^e ET XVII^e siècles

En 1547, le curé de Sélestat note dans ses comptes conservés à la Bibliothèque Humaniste qu'il a envoyé 3 fois sa gouvernante aux Bains de Châtenois.

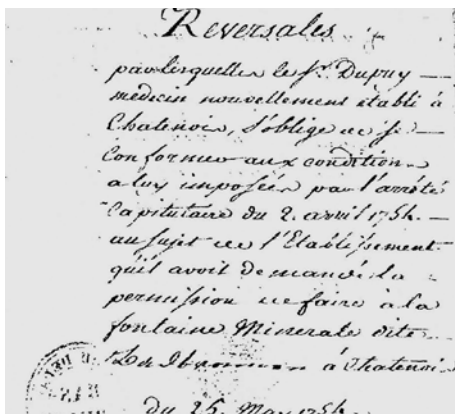
Dans une liste des redevances de 1560 est citée une vigne « neben Badbrunn » et une maison « neben der Badstube ».

En 1612, on trouve une dette à « Barthel MÜLLER den Bader, für Arznei », c'est-à-dire à Barthel MULLER, le baigneur pour médicaments.

La Guerre de Trente Ans et son cortège de désolations qui ont frappé Châtenois entre 1632 et 1648 ont porté un coup fatal à ce petit établissement de Bains. C'est au milieu du XVIII^e que la source est redécouverte.

Les Bains de 1754 à 1779

En effet, en 1754 le médecin du village, Claude Laurent DUPUY, demande au Grand Chapitre de Strasbourg, l'autorisation d'exploiter la source et d'y installer un bain public. 250 ans plus tard, laissons-lui la parole à travers son courrier (orthographe originelle) :



« A Nos seigneurs Messieurs Les Comtes du Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg, représente très respectueusement Claude LAURENT dit DUPUY bourgeois de Châtenois et praticien en médecine et chirurgie qu'il aurait trouvé proche du dit bourg une source ou fontaine minérale nommée bad brunnen qui selon les apparences avec de grand frais pouvoit peut être, être rétabli en bain et devenir utile au public... ».

En 1754, il se rend propriétaire d'une maison située à l'angle de la rue Foch et de la rue des Bains, celle justement sise à l'emplacement de l'ancienne Badstube. Dans la comptabilité de 1754 du bailliage de Châtenois, on lit :

« Il a été donné au sr DUPUY 150 sapins pour le bâtiment de ses Bains ».

Dès 1760, la source fait l'objet de la thèse médicale présentée par Jean-Michel KÜRSCHNER devant la faculté de médecine de Strasbourg. Elle est intitulée : De Fonte Medicato Castenacensi, Vom Kestenholtzer Bad.



Ce document nous offre une description des installations en 1760 :

« Un petit kiosque à 2 étages a été construit sur ce bassin pour protéger l'eau des impuretés. Des tuyaux d'une longueur d'environ 200 pas (70 m) amènent les eaux dans une maison située à l'entrée du bourg, où elles sont recueillies dans une citerne. A partir de celle-ci, elles sont pompées dans une étuve où elles sont chauffées. Un système de tuyauteries distribue alors ces eaux dans différentes cabines pourvues d'une baignoire ».

KÜRSCHNER note aussi qu'une cabine est réservée aux Juifs, nombreux dans la région.

Il conseille l'eau dans « les obstructions de tous genres, les catharres, l'hypochondrie, l'hystérie, les douleurs articulaires, les rhumatismes, la cachexie, la leucorrhée, la chlorose, les maladies de la peau, les états fébriles même les plus aigus. Son indication s'étend aux affections qui demandent une augmentation des sécrétions naturelles, à celles qui proviennent d'une mauvaise digestion, aux difficultés de miction, aux spasmes de toute espèce, dans l'évacuation des calculs urinaires. Elle est efficace dans la gale, les arthrites et la goutte ».

Il s'agit donc d'une eau presque miraculeuse...

Les Bains de 1779 à 1829

DUPUY décède en 1779. Que deviennent les Bains ? Une zone d'ombre recouvre la période 1779-1817. En 1808, l'annuaire historique et statistique du département du Bas-Rhin écrit : « le bâtiment des Bains ressemble plus à une cabane qu'à une construction régulière ».

En 1817, André BISEY vend à Rosalie Catherine DE BANNEROT, épouse du Sr Aloyse ROUSSEAU, chirurgien, un bain avec maison d'habitation dit vulgairement Badbronn.

En 1829, elle revend à Laurent BININGER de Sélestat, lieutenant de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, « un bain, avec maison d'habitation... avec les chaudières, cuves et ustensiles qui servent maintenant à l'exploitation de ce bain ».

La période 1829-1874

Durant ces années se succèdent les agrandissements et reconstructions des Bains. Ils vivotent et sont en permanence au bord de la faillite.

A partir de 1842, une nouvelle source concurrente est exploitée par Sébastien BUCKEL qui ouvre un second établissement de Bains.

BININGER vend son établissement en 1860 à Jean-Baptiste Victor PETITDEMANGE.

De 1860 à 1875, BUCKEL et PETITDEMANGE se livrent une guerre commerciale et judiciaire sans merci. Ils organisent des ramassages de clients jusqu'à Nothalten au nord et Kientzheim au sud. Les 2 établissements proposent en outre de la restauration, et même un service d'hébergement pour PETITDEMANGE.

Le rachat en 1874 des 2 établissements par Jean-Baptiste Caspar PETITDEMANGE, frère de Victor, ouvrira une nouvelle ère pour les Bains de Châtenois.

La période faste 1874-1899

PETITDEMANGE démolit les installations des Bains et construit à leur place,

en 1875, le grand hôtel du Badbronn, qui allait enfin faire de Châtenois une petite ville d'eau.

Cet hôtel de grande classe comptait 117 chambres sur 3 étages, 32 cabines de Bains, des salons, un théâtre, une salle de billard, une salle à manger pour 150 convives, 544 m de galeries-promenoirs pour les curistes, un beau parc avec kiosque à musique...



Les installations thermales permettaient de prendre « des bains russes, des bains romains, irlandais, des bains de siège, des douches ».

Les Bains marchent très bien et attirent une clientèle régionale et internationale.



Sous l'impulsion de PETITDEMANGE, le Badbronn deviendra un lieu de culture et une destination pour l'élite. Ainsi le Badbronn voit la création de l'union Ste Cécile des chorales paroissiales du diocèse de Strasbourg en 1882. De nombreuses sociétés de musique se produisent le dimanche après-midi dans le parc de Badbronn, des conférences sont données par des médecins. Le Statthalter du Reichsland VON HOHENLOHE, le Secrétaire d'Etat et le Gouverneur de Strasbourg ainsi que d'autres personnalités, venus par train spécial, sont accueillis le 22 avril 1893.

En 1885 PETITDEMANGE fait construire la « Villa Emma ou Rotes Haus » où il habite avec sa fille Emma.



Une nouveauté fut la parution dans le journal de Sélestat du menu proposé à Badbronn, de 1888 à 1897.

Voici le menu du dimanche 26.5.1890 : Potage riz julienne, Roast-beef braisé, pommes château. Petits pâtés à la Richelieu. Escalopes aux pois fins. Truites au saumon, sauce rémoulade. Volailles de la Bresse rôties. Salades. Pudding au Sabayon. Dessert, fromage 1/2 Bouteille Riesling 1884.

La période florissante coïncide également avec le début en 1891 des cures KNEIPP. Le curé Sébastien KNEIPP (1821-1897) de Stephansried (Bavière) est le père de l'hydrothérapie moderne. Ses préceptes avant-gardistes étaient déjà appliqués. Badbronn, à la pointe en cures thermales. Dans une publicité de 1898, on peut lire :

« Comme pour cette cure le lait et les laitages sont souvent ordonnés, une laiterie suffisante pour les besoins des malades et pour l'hôtel a été installée tout près de l'établissement... »

En 1888, PETITDEMANGE lance le projet de construction d'un hôtel sur le sommet du Hahnenberg. Il achète les terrains aux communes de Châtenois et de Kintzheim.



Carte représentant le projet d'hôtel sur le Hahnenberg.

Il débutera par la construction au sommet du Hahnenberg de « l'Eiffelturm », qui existe encore aujourd'hui.



Dès la construction de cette tour, durant l'été 1889, les habitants de Châtenois lui ont donné, en toute modestie, le nom de « Eiffelturm » du fait de sa ressemblance avec les étages inférieurs de la célèbre tour Eiffel construite la même année à Paris. Sur la plateforme a également été érigé un mât de 6 mètres de haut, au sommet duquel trône un drapeau aux couleurs de l'Alsace, rouge et blanc, de 2m² d'envergure, réalisé en tôle et servant de girouette.

Un téléphérique est aménagé en 1891 afin d'acheminer les ouvriers et le matériel.



Parallèlement, PETITDEMANGE exploite une carrière sur le sommet du Hahnenberg, carrière devant fournir les pierres pour l'hôtel et du matériel pour les soubassements routiers. Une machine à casser la pierre est installée à l'emplacement actuel de la Maison de Retraite. Une baisse de rentabilité du Badbronn fait échouer le projet, abandonné vers 1898. Il en reste les tranchées de fondations au sommet du Hahnenberg ainsi que le front de taille de la carrière.

1899-1909: Les Bains Wilhelm Pollack et l'eau minérale

Le Dr POLLACK, médecin silésien attaché aux Bains, rachète en 1899 le Badbronn. Le Dr POLLACK arrivera également à faire déclarer Badbronn d'utilité publique par l'Empereur GUILLAUME II, le 21 juin 1904. Mais le coup fatal est donné dans la nuit de la St Nicolas le 6 décembre 1904 à 1 heure du matin. Les Bains étaient en feu. Ce feu allait être la fin dramatique d'une très belle station thermale de renom. L'hôtel était détruit mais les installations de Bains avaient été préservées. Au début de l'année 1907 a lieu la démolition de l'hôtel. Les travaux débiteront au milieu du mois de février.

Badbronn Kestenholz
Die beim Abbruch der Mauerreste des früheren Kur-Hotels freierwerdenden sehr guten Bausteine sind wegen der Räumung des Platzes sofort zu verkaufen.

Le 15 février, le Dr POLLACK précise dans le journal que, lors de la démolition, les pierres encore utilisables seront vendues de suite.

Au début de l'année 1908, un nouveau projet voit le jour. Le Dr POLLACK décide de créer une nouvelle société avec comme but la vente en bouteilles de l'eau minérale des sources « Heilquelle et Heinrichsquelle ».

1909-1921: Une lente agonie

Mais les difficultés financières s'amoncellent. Le mardi 21 septembre 1909, eut lieu, en la mairie de Châtenois, la vente forcée aux enchères de Badbronn. L'affaire est vite conclue, le repreneur étant la belle-mère du Dr POLLACK, Mme EISNER.

Zwangs-Versteigerung
Am Dienstag, den 21. September 1909, nachmittags 2 Uhr, auf dem Gemeindehaufe hiersebst, soll das auf den Namen **Dr. Wilhelm Pollack** in Kestenholz, im Eigentumsbuch Kestenholz, Blatt 156 eingetragene Besitztum „Badbronn Kestenholz“ ein Baderabstufung mit bekannter Heil- und Mineralquelle (Heinrichsquelle) bestehend aus einem Gebäudekomplex mit Parkanlagen und dazu gehörigen Nebstücken am Fuße des Hahnenbergs an der Eisenbahnlinie Schlettstadt-Marlitz gelegen, öffentlich meistbietend, im Wege der Zwangsversteigerung veräußert werden. Daselbe bietet einem rührigen Geschäftsmann aus- sichtsreiche Zukunft. Nähere Auskunft erteilt der mit der Leitung des Verfahrens beauftragte Notar **C. Volmer** in Kestenholz. 1360

Mme EISNER habitant Berlin a besoin d'une équipe pour faire fonctionner les Bains. Elle contacte Jean STIEGELMANN, homme d'affaires de Strasbourg, et Jean HEYM, ingénieur allemand chez CAROLA à Ribeauvillé.

A partir de 1909, la mise en bouteille et la commercialisation de l'eau du Badbronn montent en puissance. Des wagons entiers quittent Châtenois, à destination de Strasbourg ou du Nord de l'Alsace.



Badbronn manque de capitaux et les efforts pour trouver des investisseurs en Angleterre et en Allemagne se révèlent vains. Jean HEYM, marié à une Alsacienne, s'est très bien intégré à Châtenois. Il se dépense sans compter pour l'avenir du Babronn.

1915 à 1918: le Badbronn est transformé en hôpital de campagne

A partir du 13 mars 1915 les installations thermales sont réquisitionnées pour servir d'hôpital de campagne, affecté au XV^e Corps de Réserve sous l'appellation « Feld-Lazarett 32 ».



Des bâtiments pour la mise en quarantaine « Seuchenbaracken » sont également montés en 1915 dans le parc de Badbronn, derrière la grande fontaine. Malgré la présence des militaires à Badbronn et l'incorporation de Jean HEYM, la vente d'eau minérale continue tant bien que mal durant toute la période de la guerre.

1919-1922: la fin du Badbronn

A son retour en 1919, Jean HEYM essaie de remettre le Badbronn en route: en vain, par manque de capitaux. Le mercredi 31 août 1921, à 14 heures, a lieu en la mairie de Châtenois la vente aux enchères de Badbronn. C'est l'associé de Mme HEYM, Jean STIEGELMANN, qui se porte acquéreur. Il est possible que ce soit lui qui ait provoqué la mise en liquida-

tion de la société des Bains... Il fera là une belle opération immobilière.

Jean HEYM essaie encore de relancer la vente d'eau mais abandonne la partie en 1922 où il rejoint sa famille à Bad-Kreuznach.

C'est la fin définitive du Badbronn.

1922-1955: dégradation des installations

STIEGELMANN a, durant cette période, plusieurs velléités de faire redémarrer les Bains, mais aucun projet n'aboutit. Les locaux sont habités jusqu'après la guerre par des locataires. Ainsi, en 1946, 45 personnes habitaient la propriété. Le 5 septembre 1945, les héritiers STIEGELMANN vendent Badbronn avec les 2 sources à la Commune. En 1955, les derniers vestiges des Bains sont arrachés pour laisser place à 3 HLM. L'aile ouest, dans laquelle se trouvaient les baignoires et la station d'embouteillage avec la « Heinrichsquelle », fut rasée pour laisser place à la nouvelle rue de l'Ortenbourg.

1955-1996: une nouvelle destination pour le site.

En 1961, la Commune fit construire la maternelle des Bains sur une partie de l'ancien parc situé en face de l'hôtel du Badbronn, détruit en 1904.



En 1996 fut construite la Maison de Retraite du « Badbronn ».

1970 voit la création d'une société franco-allemande nommée S.E.P.E.C. (Société d'Etudes et de Promotion des Eaux thermales de Châtenois). Cette société privée était composée pour Châtenois du Dr KOCH, maire de Châtenois, de M. Bernard BOESPFLUG, adjoint, ainsi que de M. Henri DUSSOURD, gérant de cette société. M. Georg JUNKER, ingénieur de Sigmaringen, représentait la partie allemande.

Le projet n'aboutira pas, une nouvelle fois...

Aujourd'hui, les traces visibles de Badbronn sont: les deux pompes à bras installées sur les sources en 1973,



le platane qui ombrage la Maison de Retraite



et les maisons PETITDEMANGE (maisons MERTZ et RATHOIS construites en 1900).



De la même époque (1885) date la Villa Caroline (actuelle maison KAELEBEL) construite par Caroline LEVASSEUR, divorcée RAFFALI, à côté de la villa PETITDEMANGE (1885). Outre la proximité de leurs maisons construites la même année et le fait d'avoir le même âge, on ignore quels liens pouvaient rapprocher J.-B. PETITDEMANGE de sa voisine française...



Le petit-fils de Jean HEYM, M. Wolfgang ZEILLER de Bad-Kreuznach, retrouvé grâce à la ténacité de J.-Ph. DUSSOURD, a participé à la soirée du 26 mars 2010. L'attachement à Châtenois a perduré depuis 3 générations dans la famille HEYM. M. ZEILLER a offert à la Commune le diplôme original de 1913 attribuant la médaille d'or à l'eau du Badbronn lors d'un concours à Strasbourg. De même, il déposera aux archives communales de Châtenois tous les documents relatifs aux Bains et emmenés à Bad-Kreuznach par son grand-père en 1922. C'est là une source inestimable pour l'histoire des Bains. L'Europe repose aussi sur la fidélité à une histoire commune...

La Commune de Châtenois a décidé cette année de remettre en action les 2 fontaines situées sur les sources devant la Maison de Retraite, et d'implanter un panneau relatant l'histoire du Badbronn. Ainsi coulera à nouveau l'eau de la clepsydre du temps!

Sources:

Recherches d'Archives:
Luc ADONETH et Jean-Philippe DUSSOURD

Recherches groupe PATRIMOINE et HISTOIRE de CHÂTENOIS

Archives familiales HEYM-ZEILLER

Collection de cartes postales de Jean-Philippe DUSSOURD

Dr Maurice Kubler,
Article très documenté consacré aux bains de Châtenois, Annuaire des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat, 1973

Pierre WALTER:
Un village... Châtenois... son Histoire... (Ima Montis 1994)

Les Foulées Castinétaines - dimanche 14 mars 2010

Aux portes du printemps tant attendu, cette matinée de la 5^e édition des Foulées Castinétaines s'est déroulée dans le froid et la grisaille, un dernier sursaut de l'hiver. La bise n'a pas pour autant entamé le moral des nombreux sportifs venus soutenir cette manifestation, ni altéré la bonne humeur des nombreux bénévoles. Comme chaque année, ces Foulées se veulent avant tout solidaires des enfants en situation de handicap et de leur famille. En effet, les coureurs avaient collé le prénom d'un enfant sur leur vêtement, jouant ainsi les parrains de cœur d'un jour.



Ce sont les Benjamins et les Minimes qui ont ouvert les courses dès 9h30, pour 1900 m, soit 22 jeunes qui se sont élancés dans les rues de Châtenois remplies de spectateurs venus les soutenir.

Aux 328 classés sur le 10 km, il faut ajouter les 13 coureurs de «Dunes d'Espoir». Un bel exemple de solidarité entre ces coureurs qui ont poussé, à l'aide de joëlettes, trois enfants et un jeune adulte en situation de handicap. Les chants et les sourires partagés laisseront à toutes et tous de beaux souvenirs.

La course a été rythmée par les tambours de l'Evasion du CAT de l'APEI, réchauffant de leurs encouragements les participants à chacun de leur passage. Chez les masculins, Michel Juillard, de l'AC Châtenois-Les-Forges (90), a pris la première place en 32min58s devant Bruno Hihn, qui a terminé deuxième en 34min16s. Quant aux féminines, la victoire est remportée par Sabine Grandin en 45min3s. Les plus jeunes ont également pris le départ des deux courses organisées à leur attention. Ils étaient près de 90 à s'élancer tour à tour sous les applaudissements.

«Lor'un et les P'tits Champions», à l'origine de cette manifestation au concept unique et original en Alsace, remercie les communes de Châtenois et de Kintzheim, l'OMS de Châtenois, ses partenaires, les associations et tous les bénévoles qui ont contribué à sa réussite. Cette solidarité entre toutes et tous aura permis durant cinq ans d'organiser ces Foulées Castinétaines, pour lesquelles 2010 fut la dernière édition.

Des sorties familles et des projets

A Pâques, dix familles de «Lor'un» et de l'APEEIMC ont pu profiter de quelques jours de repos dans le Haut-Doubs. Découvertes touristiques et gastronomiques étaient au programme. Une sortie au château du Hohlandsbourg, avec l'association des Vieilles Souppes du Ried, est prévue en septembre.

Les séances d'équithérapie à l'Ecurie de l'Ortenbourg de Châtenois avec l'ARH-CA ont repris depuis le mois de mars. Régulièrement, «Lor'un» organise et prend en charge le financement de ce type de sortie, en grande partie grâce aux bénéfices des Foulées Castinétaines. Les parents ont ainsi plaisir à se retrouver plusieurs fois dans l'année pour partager leurs expériences et difficultés dans des moments de détente. Les enfants, quant à eux, sont tout aussi heureux de ces rencontres. Les personnes en situation de handicap profitent ainsi de sorties peu ordinaires, et les fratries prennent doucement conscience qu'elles ne sont pas seules à vivre au quotidien le handicap de leur frère ou de leur sœur.

Pour visionner tous les résultats des Foulées Castinétaines 2010, consultez le site Internet suivant:
<http://www.performance67.com/resultats/Resultats2010/Chatenois10km.html>

Contact:

Nathalie Bereski,
Présidente de l'association
«Lor'un et les P'tits Champions»
10 rue du Maréchal Foch
67730 CHÂTENOIS
Tél. 03 88 82 72 96
<http://lor-run.spaces.live.com>

E Maidel us Keschteholz

Poème composé et lu par Jeanne MENGES, lors de l'une des dernières fêtes de Noël des anciens...

Het steht vor Eich e Maidel us Keschteholz vo 80 Jahr.
Jo! Luya net so, es esch doch woehr!
Ich ben en d'Primäre Schuäl gange, ich hab net studiert.
Doch was ich wesse muass; hab ich em Kopf registriert.
Bi der Soeur Candita het des Lehre angfange,
un bim Schuelleiter Lang het es 1942 ufg'hert.
7 Maires han ewer mich registert:

M. Ruff, M. André Ottenwaelder, Burgermeister Rugraff,
M. Charles Louis Marchal, M. le Dr Frédéric Koch,
M. Pierre Risch und jetzt M. Jean-Jacques Goldstein.
Bi 6 Curés hab ich mini Seende g'bicht:
bim Curé Garnier hab ich mini Communion gemächt,
der Curé Spitz het mich verhierot,
der Curé Margrander, der Curé Schwaerlerl,
der Curé Schaeffer het unseri Goldeni Hochzit zelebriert,
un jetzt unsera Curé Alain Riegert.
Ich hab mich aui verliebt und g'hierot.

Ich hab fresch Bluat uf Keschteholz gebrocht,
mini 2 Kinder sen mer aui gelunga,
Denn wie sayt mer: Wie d'Alte senge, so zwetschere d'Junge.
Kommt emol Der wo ewer uns steht un sayt: Kumm, jetzt kumm!
De nooch weiss ich, mini Zit esch herum.
Drum profitier ich und geh durich unseri Gässe und Strosse, wohl e besser langsamer àwer doch met Stolz und gruess ganz freundlich.

Euer 80 Johrig Maidel
Uss Keschteholtz

Fête des remparts: le médiéval se porte bien!

Cette année encore, la fête des remparts a tenu toutes ses promesses avec un programme toujours plus étoffé, tout en privilégiant troupes et animations nouvelles. Cette 8^e édition, devenue incontournable en Alsace centrale, semble même marquer un tournant important: celui d'une certaine notoriété!



En effet, pour la première fois, nombre de troupes d'animations, d'exposants, habitués des fêtes médiévales se sont spontanément proposés aux organisateurs afin de participer à notre fête. Il est vrai que le magnifique cadre des remparts se prête à merveille à ces reconstitutions historiques, pour le plus grand plaisir des milliers de spectateurs qui découvrent notre belle cité à cette occasion. En quelques éditions, la manifestation a très vite débordé du seul site des remparts pour investir l'ensemble du quartier du château, plongé en plein Moyen Âge

l'espace d'une journée. Il est vrai qu'avec les nombreux bénévoles et les différentes troupes présentes, c'est un impressionnant village de plus de 500 personnes en costumes d'époque qui a redonné vie à ces vieilles pierres le 13 juin dernier. Les multiples bruits, les odeurs, les senteurs, la musique, les chants, les couleurs et images ont transformé ce moment en un instant magique et authentique, un retour vers le passé réussi, même si ce dernier pouvait souvent s'avérer tragique...



Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ce succès.



Centenaire du Cercle Catholique Aloysia de Châtenois

Programme du 5 septembre 2010

10h00: Messe en plein air au CCA

11h00: Vin d'honneur
Rétrospective photographique

12h00: Déjeuner (choucroute)
Fond musical (La famille EBLIN)

14h00 - 16h30: Exhibitions sportives:
• Judo

• Twirling et fanfare CCA Sélestat
• Lutte
• Twirling et fanfare CCA Sélestat
• Karaté
• Twirling et fanfare Sélestat
• Gymnastique

A partir de 17h00:
Restauration permanente
(tartes flambées et autres)

17h00 - 18h30:
Sketchs (Famille EBLIN)

19h00 - 21h00:
Spectacle Huguette DREIKAUS

21h30: Diaporama
«Les 100 ans du CCA»

22h00: Feux d'artifice

Spectacles et Animations gratuits

L'économie sociale, une source de richesses à portée de main tendue !

L'activité économique est sociale par nature, car elle s'appuie sur les solidarités organiques (division du travail) indispensables à son fonctionnement. L'activité sociale relève d'une vocation économique. Elle génère des flux financiers et d'activités structurants qui irriguent et soutiennent les dynamiques locales.

Ainsi, de nombreuses associations et établissements réalisent des missions d'utilité publique au service des personnes les plus fragiles, dépendantes ou en voie d'insertion. Elles inscrivent leurs activités dans le secteur des services (plus de 70% des emplois en France), marchands ou non marchands. Elles contribuent de manière significative à générer de la plus-value au sein des territoires où elles sont implantées.

En la matière, la commune de Châtenois, consciente des enjeux, accueille et accompagne de manière volontariste un certain nombre de structures associatives ou dotées du statut d'établissement public. Celles-ci ont des activités à vocation médico-sociale, sociale, d'insertion et d'entraide. Toutes contribuent au développement local. Toutes sont sources de richesses !

D'une part, ces structures sont porteuses de valeurs humaines, éducatives, de solidarité, de citoyenneté et de reconnaissance des personnes handicapées, âgées ou en recherche d'emploi au sein de notre société.

D'autre part, sur le plan économique, les établissements et services, réelles plateformes d'activités, génèrent de l'emploi direct et indirect au travers des prestations de service fournies aux bénéficiaires. En vivant sur place, ils participent également à la clientèle du commerce local. Ils sollicitent de nombreuses sous-traitances auprès des entreprises centre-alsaciennes.

Ainsi l'Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) du Centre-Alsace accueille et accompagne près de 350 personnes adultes, mais également des enfants en bas âge, porteurs de handicaps divers. Ces derniers nécessitent des prises en charge adaptées répondant aux besoins spécifiques, en fonction des handicaps et des dépendances plus ou

moins importants. Par ailleurs, des activités ciblées encouragent l'émergence de capacités et de compétences, favorisant le bien-être, la santé et l'intégration des personnes à chaque fois que possible. Enfin, l'Association milite pour la promotion de la place de la personne handicapée au sein de la société et l'évolution de la compréhension et du regard porté sur le handicap.



Pour ce faire, l'APEI Centre-Alsace emploie 230 salariés en CDI, CDD et des travailleurs handicapés œuvrant au sein des structures situées à Sélestat et à Châtenois.

Plus de la moitié des effectifs et de l'activité, soit environ 150 salariés, interviennent directement sur les sites castelnétains : le Châtaignier, le Charme, le Castel, le centre d'accueil de jour « Le Moulin », le CAMSP et le siège de l'Association. Près de 66% des salariés qui travaillent à Châtenois habitent une localité située dans un rayon de 15 km autour de la commune.



Par ailleurs, une quinzaine de métiers sont exercés dans les domaines de compétences suivantes :

- éducatives (ex. : aides-médoco-psychologiques, éducateurs spécialisés, moniteurs de sport adapté),
- médicales (ex. : aides-soignants, infirmières, kinésithérapeutes, médecins),
- des services généraux (ex. : gestionnaires, secrétaires administratives et de direction, techniciens de maintenance, de blanchisserie, de nettoyage).

Des stagiaires en formation sont accueillis tout au long de l'année par les professionnels sur l'ensemble des sites, ce qui ouvre de réelles perspectives à nos jeunes se destinant à ces métiers.

Enfin, près d'une cinquantaine d'entreprises locales, régionales ou à dimension nationale sont régulièrement sollicitées afin d'assurer l'entretien des installations et des bâtiments. La sous-traitance des prestations de restauration, de nettoyage des locaux et de blanchissage du linge plat est également confiée à des sociétés spécialisées, ce qui génère une activité économique importante.

La Maison de Retraite du Badbronn fondée en 1996 est un acteur important de cette économie sociale. Elle s'attache au respect et au bien-être des personnes âgées. Ses 40 résidents sont encadrés par une équipe de 30 personnes représentant 23 emplois à plein temps. Tous ces salariés habitent en Centre-Alsace et participent ainsi à l'économie locale. Comme l'APEI, la Maison de Retraite fait appel à des entreprises privées, locales ou régionales, pour assurer la maintenance de ses installations ainsi que pour les services de restauration et de blanchisserie.



Depuis 2001, l'Association Tremplins est engagée sur Châtenois dans la restauration des remparts. Ses équipes de salariés emploient entre 15 et 20 personnes. C'est là une main tendue dans une période difficile de leur vie. Le chantier des remparts leur permet de vivre de leur travail et de ne plus être dans l'assistanat. Là aussi, cette démarche sociale a généré une activité économique non négligeable : matériaux, fournitures, location d'engins, maîtrise d'œuvre. Des tranches de travaux ont été menées par des entreprises spécialisées qui n'auraient pas obtenu ces marchés si le projet global n'avait pu être monté avec Tremplins. Que dire de la Fête des Remparts qui n'existerait pas sans le chantier d'insertion, et qui a aussi une incidence économique sur les fournisseurs locaux ?



L'accueil périscolaire « Le Tourmesol » emploie 11 personnes. Ses besoins en restauration et en nettoyage génèrent aussi une activité directe en secteur marchand. En outre, de par son existence même, il permet aux parents d'aller travailler.



La micro-crèche « La Capucine », ouverte en 2009 à Châtenois, répond à la même logique et offre aussi 3,5 emplois.



Le CCA (Cercle Catholique Aloysia) est, depuis sa fondation en 1910, engagé dans l'économie solidaire, grâce à son équipe de bénévoles. Il génère une forte activité économique grâce à ses 16000 nuitées annuelles et neuf salariés.

Les chèques emplois services et les facilités fiscales touchant les aides à la personne sont difficilement quantifiables, mais amènent une activité économique non négligeable. Ainsi l'ABRAPA, service de portage de repas pour personnes âgées, aide 49 personnes à Châtenois.



Parmi ces acteurs du domaine social générant une richesse économique, nous n'oublions pas toutes les associations caritatives et d'entraide faisant appel à des bénévoles, et qui elles aussi, génèrent de la richesse par leurs actions et les manifestations qu'elles organisent.

Sur le plan communal, le Centre Communal d'Action Sociale et l'Adjoint aux Affaires Sociales sont des interlocuteurs attentifs de toutes ces structures : celles-ci œuvrent pour garder l'homme debout et génèrent beaucoup de richesses humaines et matérielles.



Animations estivales pour les Jeunes

L'Animation Jeunes de la Communauté de Communes de Sélestat, en partenariat avec la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin, vous informe de ses activités pour les jeunes de 10 à 18 ans.

Programme des vacances d'été 2010

Les camps de vacances:

• Séjour au lac du Der: séjour nautisme et prévention routière du 10 au 24 juillet 2010
Tarif: 450 euros
Age: 12 – 16 ans
Nous proposons un séjour sportif et culturel à un groupe de 21 jeunes. Durant 14 jours, les jeunes gèrent leurs vacances: sensibilisation à la sécurité routière à vélo, activités multiples (multisports et visites culturelles et gastronomiques), veillées, repas préparés en commun, vie en collectivité... Une belle aventure à vivre ensemble...

• Raid Jeunesse du 3 au 6 août 2010
Tarif: 75 euros
Age: 12 – 16 ans
Nous proposons un Raid Jeunesse inter secteur FDMJC à un groupe de 8 jeunes.
- Au programme: un cocktail sportif tous azimuts.
- Objectif: transmettre des valeurs de solidarité, de partage et de dépassement de soi.

• Equitation dans le Val-de-Villé à la ferme de l'Ortenbourg du 2 au 7 août 2010
Tarif: 150 euros
Age: 9 – 14 ans
- Découverte des différentes activités liées à l'équitation
- Randonnée, manège, voltige, soin et alimentation des chevaux viennent en complément idéal d'un camping en

pleine nature. Nous invitons les jeunes à découvrir, dans l'intimité les différentes facettes du cheval.

• Camp itinérant en canoë-kayak sur l'Il du 9 au 13 août 2010
Tarif: 150 euros
Age: 12 – 16 ans
Une randonnée inoubliable qui, grâce à l'autonomie qu'apportent les canoës, permettra à 16 jeunes de traverser la réserve naturelle du Ried; vous bivouaquerez près des points d'eau; des étapes en gîtes, en camping et en auberges vous assureront une détente autour de la gastronomie locale. Au programme: éducation à la faune et la flore locale et sensibilisation à l'environnement.

Les mini-séjours:

• Randonnée VTT et Quad VTT à la Clausmatt du 12 au 13 juillet 2010
• Détente et sports (tir à l'arc, escalade, piscine) à Sainte-Marie du 29 au 30 juillet 2010
Tarif: 50 euros
• Passeport Jeunes du 5 juillet au 6 août 2010 pour les jeunes de 9 à 18 ans.

Un ensemble d'animations très variées proposées aux jeunes en partenariat avec des associations locales et/ou des prestataires de services:

• Animations sportives sur les différents stades de proximité de la CCS,
• Equitation avec la ferme de l'Ortenbourg,
• Canoë avec l'association Cakcis de Sélestat,
• Le monde celtique avec la Maison de la Nature,
• Sortie Vélo et prévention avec M. MERIEUX (Prévention routière),
• Micro fusée et astronomie avec l'Association d'astronomie de Kintzheim,
• Atelier créatif à Dieffenthal,
• Tournoi de jeux vidéo à Scherwiller,

• Pêche avec l'Association de pêche de Châtenois,
• Hip-hop et atelier d'écriture,
• Escalade au Falkenstein,
• Des sorties à Europa Park, à la piscine de Munster, au zoo de Mulhouse...
• Et plein d'autres choses encore!!

Conditions:

Prévoir repas tiré du sac.
Ramassage intercommunal organisé (Piscine, Zoo, Europa Park). Possibilité de régler en plusieurs fois, chèque ANCV, aides employeur et comité d'entreprise acceptées. Le centre est encadré par des animateurs diplômés.

Places limitées !!

Projection cinéma plein air le vendredi 30 juillet 2010 à Orschwiller

La Junior Association «Orschwiller City Fabulous Generation» vous invite à une projection en plein air du film «LOL» à la tombée de la nuit.
A partir de 20h: animation musicale et restauration.

Projection gratuite

La traditionnelle plaquette de présentation des activités est déjà disponible pour vous donner toutes les informations sur ces animations.

Pour vous inscrire, c'est facile, les animateurs sont là !

Accueil:
Communauté de Communes de Sélestat
1 rue Louis Lang
67600 Sélestat
Tél. 03 88 58 01 60
Fax: 03 88 82 99 30
Email: animateurs@cc-selestat.fr
Site Internet: www.cc-selestat.fr

Et bien sûr les indispensables portables!
Omar SEFROUN: 06 32 63 77 67
Aline TUTIN: 06 82 58 84 48

L'Animation Jeunes de la Communauté des Communes et la Commune de Châtenois vous proposent une animation au skate-park et city-park de Châtenois

le jeudi 15 juillet 2010 de 13h30 à 17h

Venez nombreux! Rendez-vous sur place...



Sauvegardons et valorisons nos vergers anciens!

Les vergers traditionnels de Châtenois et environs connaissent depuis les années 1970 un déclin de plus en plus marqué. Les bouleversements de nos modes de vie et la pression exercée d'une part par l'agriculture et la viticulture, d'autre part par l'urbanisation croissante, sont les principales causes de cette disparition. Mais il n'est pas trop tard pour réagir et sauvegarder cette composante essentielle de notre patrimoine local!

Nombreux sont en effet les habitants de Châtenois qui possèdent encore un tel verger dans leur famille, même s'il est parfois à l'abandon depuis des années! Le Hattenberg, le Willerle, les environs du Giessen et du Eichwaldele ou même certaines zones plantées en vignes constituent les principaux secteurs du ban où l'on retrouvera encore ce type de vergers.



Certains vergers anciens sont malheureusement laissés à l'abandon et méritent d'être revalorisés!

Un verger ancien pour quoi, pour qui?

Pour sa propre santé tout d'abord. A notre époque où les produits «bio» et naturels sont de plus en plus recherchés, qu'y a-t-il de plus sain et bénéfique que de consommer les fruits de sa propre production?

Que ce soit sous forme de jus de fruits, de compotes, de confitures ou simplement en l'état pour certains, les anciennes variétés de fruits peuvent se conserver et se consommer durant tout l'hiver, à la différence de certaines variétés récentes.

En effet, les vergers traditionnels sont constitués en général d'arbres fruitiers dits «de hautes-tiges» car la hauteur de leur tronc dépasse les 1,70 m. Ces arbres rustiques et vigoureux résistent bien aux maladies et aux ravageurs. Ils ne nécessitent donc presque aucun traitement, contrairement aux arbres des vergers intensifs et aux variétés d'obtention récente.

Mais ces arbres fruitiers participent également à l'identité de nos paysages, et leur maintien est déterminant pour le bon fonctionnement écologique, notamment pour la conservation de la biodiversité (faune et flore spécifiques et variées, y compris espèces en déclin et menacées d'extinction), la protection des sols et la préservation de la qualité des eaux.



La chouette chevêche, hôte habituel des anciens vergers de hautes-tiges, est hélas en voie de disparition au même rythme que son habitat.

Sans compter leur floraison précoce qui peut être une aide précieuse pour les abeilles au sortir de l'hiver, lorsque les autres espèces ne sont pas encore en fleurs!

Pour en savoir plus

Association des producteurs de fruits et des bouilleurs de cru de la vallée de Villé

M. Jean-Claude NAAS
03 88 57 60 06
jean-claude.naas@wanadoo.fr

Syndicat des apiculteurs de Châtenois et environs

M. Jean-Luc SCHUELLER
03 88 82 23 17
chatenois.apiculture@orange.fr

Association des croqueurs de pommes de Ribeauvillé

M. Jean-Pierre ZEIGER
03 88 82 32 37
jeanpierre.zeiger@yahoo.fr

Fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin (lien avec le CG 67)

03 88 62 05 85
fede.arbo67@orange.fr

Le pommier, roi des vergers

Si un verger peut recevoir toutes sortes d'arbres fruitiers comme par exemple la célèbre «Quetsche d'Alsace», ce sont les pommiers qui en constituent en général la plus grande partie. En Alsace, ce sont ainsi plus de 250 variétés traditionnelles de pommes et près de 700 appellations locales qui ont été recensées!

Outre les très connues «Christkindel» (pomme de Noël), citons par exemple les «Gravensteiner», les «Maiapfel» (pomme de mai), «Schafsnase» (nez de mouton), «Klosterapfel» (pomme du couvent), «Glockenapfel» (pomme en cloche) ou «Blanche de Balenheim» comme sortes que l'on retrouvera couramment dans les vergers de l'Alsace Centrale.



Les pommes «Christkindel» étaient traditionnellement utilisées en Alsace pour décorer les sapins de Noël avant l'apparition des boules en verre.

Ces variétés sont en général particulièrement adaptées au climat et aux types de sols locaux. C'est pourquoi il conviendra de les préserver tout particulièrement ou de les privilégier en cas de nouvelles plantations.

A ce sujet, il peut être utile de savoir que le Conseil Général du Bas-Rhin subventionne cette année encore 50% du coût d'achat des arbres fruitiers de hautes-tiges fait par des particuliers.

Pour plus d'informations sur ces subventions, ou tout simplement pour plus de renseignements concernant les variétés anciennes, la restauration ou la mise en place d'un verger, on pourra utilement s'adresser aux associations locales listées ci-contre.

Châtenois s'engage à trier et à produire moins de déchets

Le Smictom d'Alsace Centrale a mis en place de nombreuses actions de communication pour inciter la population à produire moins de déchets. Dans cette optique et dans un souci d'exemplarité et de crédibilité, le Smictom a proposé aux collectivités d'Alsace Centrale de construire ensemble une charte visant à modifier certaines habitudes, pour limiter la production de déchets générés par les structures publiques.

Châtenois fait partie des communes qui ont signé cette charte, et marque ainsi son engagement pour le tri et la réduction des déchets.

Autour de cinq thématiques, voici les actions concrètes mises en place :

Trier plus

Organisation de la collecte sélective des emballages, du papier et du verre au sein des bâtiments communaux :

Les sacs plastiques des poubelles jaunes de toutes les salles de classe des écoles et de la garderie ont été supprimés.

Afin d'inciter les utilisateurs de l'Espace Les Tisserands à mettre en œuvre le tri sélectif, une contribution de 100€ est exigée si le concierge constate qu'il a été mal ou pas réalisé ou s'il y a un refus de ramassage de poubelle par le Smictom.



Gérer mieux les déchets toxiques et verts

Collecte des déchets toxiques (consommables d'imprimantes, piles, déchets de garage, phytosanitaires...) pour qu'ils soient traités dans les bonnes filières : Au service des espaces verts, les bidons des produits phytosanitaires sont retournés aux fournisseurs après avoir été rincés. Les pots de peinture et de solvants ainsi que les matériaux en contact avec ces produits sont ramenés à la déchetterie pour être triés.

Pour limiter les déchets toxiques, les quantités de produits sont gérées au plus juste. Les eaux de rinçage sont également réutilisées.

Retraitement des déchets au cimetière

La Commune a fait l'acquisition d'une benne fermée à volet pour les déchets compostables (terre, fleurs, déchets végétaux...), de poubelles noires pour les déchets ultimes (couronnes, plastique, sachets, seaux, fils de fer...) et d'une autre poubelle pour les petits gravats (pots en terre cuite, pierres...). Le tout repose sur une dalle qui facilite l'accès et redonne un aspect plus soigné à l'ensemble.

Les déchets compostables sont stockés puis réutilisés en tant que terreau. Ils représentent environ 70% du volume de tous les déchets du cimetière. Le reste des déchets (poubelles noires) sont déposés en déchets ultimes.

Pour permettre aux usagers de trier correctement, une signalétique explicative a été mise en place. Une personne de service est chargée de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur de tri.



Démarche alternative de gestion pour les déchets végétaux

Les restes de fleurs de la saison florale sont également compostés. Un broyeur a été récemment acheté pour réduire les branchages et autres déchets de taille, qui sont ensuite réutilisés en paillage dans les massifs arborés.

Gaspiller moins

Limitation de la consommation de papier : Dès que cela est possible, la photocopie recto/verso est utilisée.

L'envoi d'informations par la messagerie électronique est privilégié et ne sont imprimés que les messages nécessaires. Le papier usagé est réutilisé comme papier brouillon.

A l'accueil de la Mairie, des feuilles de brouillon sont mises à la disposition des administrés qui en font la demande.

Gestion des impressions

La Commune s'est équipée de nouveaux photocopieurs pour la Mairie et les écoles. Ils sont plus économes en encre que les anciens et permettent l'utilisation d'intranet pour la diffusion d'informations (courriers, copies...).

Consommer mieux

Le service administratif est désormais doté d'un vélo pour faciliter les déplacements vers La Poste, les différents bâtiments communaux et autres.

Dans la mesure du possible, du papier recyclé est utilisé.



Achat de produits durables

Un produit multi-usage bio est utilisé pour le ménage de tous les bâtiments de la Commune. Pour l'atelier des services techniques, un dégraissant sol bio et un nettoyant vitre bio sont utilisés. L'achat de peinture rouillère sans solvant est privilégié.

Limitation de la consommation de vaisselle jetable

Les gobelets au distributeur de boissons ont été remplacés par des tasses. La consommation de nappes plastiques a été diminuée.

Critères environnementaux pour l'attribution de marchés

Lors d'attribution de marchés, il est systématiquement demandé de retraiter les gravats et déchets.

Informier plus

En interne (personnel et élus) : Le personnel a été formé aux consignes de tri et à la réduction de la production de déchets. Réunion d'information du personnel et des élus : l'information se fera courant du mois pour le personnel ainsi que pour les élus.

Auprès des administrés

Les consignes de tri et les messages de prévention sont régulièrement relayés auprès des administrés par le biais de la parution d'articles dans le bulletin municipal.



Travaux en forêt au Dachsloecher

Cette année, dans le canton du Dachsloecher, une coupe de bois a eu lieu sur la parcelle n°3 d'une surface de 11,40 hectares, la plus importante de la forêt communale.

Le martelage

Cette parcelle est classée en irrégulier, c'est-à-dire destinée à la production de bois d'œuvre, tout en assurant son renouvellement par régénération naturelle. On y trouve tous les stades de l'évolution d'une forêt (futaie de résineux et sous-étage de feuillus).

En janvier 2009, Thierry Deck, agent technique de l'ONF, et quatre de ses collègues ont effectué un repérage de coupe. Ils ont combiné trois opérations : une coupe de récolte des arbres mûrs, une coupe sanitaire (arbres malades ou champignonnés) et une coupe d'amélioration (travail au profit des futurs plus beaux arbres). A l'aide d'un outil ressemblant à une petite hachette, ils ont apposé une empreinte sur les arbres à abattre.

Au total, 662 arbres ont été martelés et 15 arbres secs ont été rajoutés au moment de l'abattage.



L'abattage

Cet hiver, dans le froid et sous la neige, pendant plus de deux semaines, Bernard Schildknecht, Jean-Marie Engel et Jean-Claude Jaegler, bûcherons du Sivu forestier de l'équipe de montagne, ont abattu les arbres préalablement martelés. Cette opération est la plus délicate et demande un réel savoir-faire. Malgré toutes les précautions qu'ils prennent, il existe toujours des risques... « En Alsace, en deux ans, malheureusement quatre accidents mortels ont été dénombrés », explique M. Schildknecht, délégué du personnel. Mais cela n'arrêtera pas ces véritables passionnés qui, en une journée, parviennent à couper 100 m³ de bois.



Le cubage

Après avoir été abattue, chaque pièce est cubée individuellement, puis classée en fonction de l'essence, de la catégorie, du diamètre et de la qualité, en vue de sa commercialisation.



Le débardage

Après consultation, l'entreprise Studler de Sélestat a été retenue pour cette opération. Rémy Vogel, ancien bûcheron, s'est chargé de sortir les grumes de la parcelle et de les stocker en polders (tas de bois) selon les critères déterminés lors du cubage.



Quelques chiffres...

Au final, 998m³ de bois hors fond de coupe, soit 1150m³ au total, ont été coupés dont :

- du bois résineux (sapin, épicéa, pin sylvestre) : 838,38m³ destinés, par l'intermédiaire de contrats d'approvisionnement, à trois scieries de la région pour un montant d'environ 50000€
- du bois d'œuvre : lot de chêne, qualité C et D, 4,25m³, vendu pour 340€ et lot de hêtre, qualité C, 8,91m³, vendu pour 440€
- du bois de feu : 155m³ à 38€.

Les frais de bûcheronnage se sont élevés à 4145,70€ et les frais de débardage à 7970€.

Formalités administratives

Inscriptions des nouveaux habitants

Vendredi 15 octobre 2010 à 19h, à l'Espace Les Tisserands, la Commune organise une soirée d'accueil pour les nouveaux habitants.

Au programme : découverte des nombreuses richesses de la Commune, rencontre avec les responsables associatifs et partage du verre de l'amitié.

Les personnes qui ont emménagé à Châtenois depuis moins de deux ans et qui souhaitent participer à cette soirée devront s'être inscrites au préalable à la Mairie. (Attention : cette inscription n'est pas une inscription sur les listes électorales.)

Maisons fleuries: innovation pour la remise des prix

La soirée de remise des prix du concours 2009 des maisons fleuries s'est tenue le 20 avril dernier et était ostensiblement placée sous le signe des nouveautés.



Ainsi, des décors floraux et paysages donnaient le ton dès l'entrée dans le hall et la salle festive de l'Espace Les Tisserands. Les 240 Castinétains présents (parmi lesquels de nombreux conseillers municipaux enfants) ont fort apprécié ces réalisations dues à l'équipe des Espaces Verts dirigée par Yannick Stephan. Mais d'autres changements attendaient encore le public.



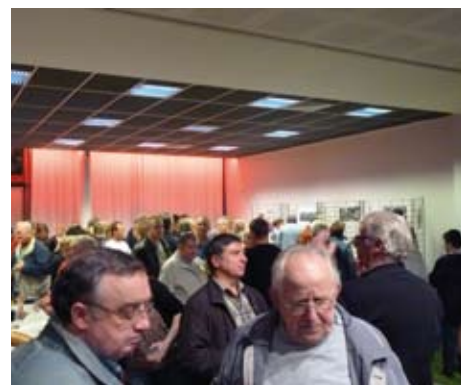
En effet, le couple Buecher ayant décidé de passer la main après une douzaine d'années de bons et loyaux services dans la réalisation et la présentation de remarquables diaporamas fleuris, c'était l'occasion pour la « Commission tourisme-fleurissement » de revoir l'organisation de la soirée pour lui donner un nouveau souffle. Après le mot d'accueil, c'est donc l'ensemble du palmarès – autre première – qui a été projeté en images au fur et à mesure que les lauréats se voyaient remettre leur prix.

Placée sous le signe de l'ouverture, cette manifestation avait également pour but de convier les jeunes foyers et les nouveaux habitants, afin de les aider et de les encourager à fleurir leurs jardins, terrasses ou balcons. L'évolution actuelle de notre mode de vie laisse de moins en moins de temps à l'entretien extérieur.

Le fleurissement doit lui aussi s'adapter à ces nouvelles contraintes, de même qu'aux soucis de préservation de l'environnement. Ceux-ci sont largement intégrés dans les politiques du fleurissement, de même que le choix de nouvelles plantes, la gestion de l'eau, la réduction des produits phytosanitaires.

L'intervention d'un professionnel, le Sélestadien Marcel Rebhuhn, permit d'illustrer ce propos, tout comme l'atelier tenu par l'équipe des Espaces Verts de la Commune. Une fiche technique – avec quelques astuces – mise à la disposition du public complètera le dispositif. La tombola et la traditionnelle distribution de géraniums furent des plus appréciées.

Autour du verre de l'amitié, les professionnels continuèrent à donner des conseils précieux à un public ravi.



Le passage du jury 2010 aura lieu dans la matinée du mercredi 21 juillet prochain.

Opération repotage: les élus au grand jour

Ces deux dernières années, des opérations de repotage ont été organisées aux ateliers municipaux où les élus sont venus prêter main forte à l'équipe des Espaces Verts de la Commune. Il est vrai qu'au mois de mai, période préparatoire au fleurissement d'été, l'activité ne manque pas et les journées sont souvent bien courtes!

Après deux séances de formation ou de perfectionnement loin du regard du public, les élus ont décidé d'exercer leurs talents dans la traversée du village entre les plates-bandes et les nombreux bacs à fleurs situés de la chapelle à la gare. Les 14 et 15 mai derniers, les va-et-vient des

camionnettes et les équipes d'un jour, à l'ouvrage pour la bonne cause, n'ont pas manqué d'attirer la curiosité de bon nombre de nos concitoyens.

Après l'axe principal, c'est le secteur de l'Ecole maternelle des Bains et de la Maison de Retraite qui a été investi et fleuri.

Espérons maintenant un beau développement de tous ces massifs, afin de montrer notre village sous son meilleur jour durant les mois à venir, pour notre plaisir au quotidien, mais également celui des nombreux touristes de passage...



Carnet du 22 novembre 2009 au 19 mai 2010

NAISSANCES



- 4 décembre 2009 à Sélestat, Arthur RENTZ, fils de Guillaume RENTZ et de Isabelle LE MERLE
- 11 décembre 2009 à Sélestat, Yadhiane KOUAHO, fille de Atchet KOUAHO et de Mariane-Silvère N'DRY
- 4 janvier 2010 à Colmar, Apolline Marie Bernadette KIEFFER, fille de Aurélien KIEFFER et de Virginie POTDEVIN
- 15 janvier 2010 à Sélestat, Ayaz KARA, fils de Ali KARA et de Funda ASLAN
- 21 janvier 2010 à Sélestat, Ilda Marie PEIXOTO DE CARVALHO, fille de Henrique SIMOES DE CARVALHO et de Maria PEIXOTO
- 12 février 2010 à Colmar, Cécile DONTENVILLE, fille de Nicolas DONTENVILLE et de Cécile NUSSBAUMER
- 19 février 2010 à Sélestat, Léon Ilio SILVA, fils de Kevin SILVA et de Aline ANDRE
- 16 avril 2010 à Colmar, Eloïse Marie Alexandra GUILLAUME, fille de Alexandre GUILLAUME et de Cynthia GRASSLER
- 22 avril 2010 à Sélestat, Louise Christine Monique WANNER, fille de Régis WANNER et de Aurélie WEYH
- 4 mai 2010 à Sélestat, Emmanuel Maxime BOHN, fils de Alain BOHN et de Véronique KIRSTETTER
- 11 mai 2010 à Sélestat, Ilayda GÜL, fille de Ceyhan GÜL et de Nurten UYGUN

RECTIFICATIF

- 30 mai 2009 à Colmar, Lalyrose Monique Sophie THIRIAN, fille de Michaël THIRIAN et de Amélie PRE-FACH

NOCES

Noces d'Or

- 17 fév. 1950: M. Alphonse SEILLER et Mme Maria HERZOG
- 17 avril 1950: M. René BORTMANN et Mme Anne-Marie RIEHL
- 21 avril 1950: M. Martin KAEMPF et Mme Madeleine BANNWARTH
- 14 mai 1950: M. Gérard JUNG et Mme Monique RIESTER
- 19 mai 1950: M. Oscar DANNER et Mme Yvonne SCHMITT



MARIAGES

- 20 février: Frédéric René Marc GOURVEST avec Valérie Louise Jeannine VANESSE
- 19 mars: Vincent Valentin HERTH avec Nathalie Josiane STAHL
- 10 avril: Jean-Luc Marcel Jules LEPLAN avec Isabelle Adrienne Simone VONIER

Calendrier des manifestations du 2^e semestre 2010

Dates	Heures	Manifestations	Lieux
Juillet			
Dimanche 11	À partir de 7 h	Randonnée VTT	Départ au C.C.A.
Lundi 12		Concert	Eglise St Georges
Mardi 13		Fête à l'Ancienne	Allée des Bains
Mercredi 14	12 h	Marché aux Puces	Allée des Bains
Samedi 17		Fête folklorique	Espace Les Tisserands
Août			
Mardi 3	20 h	Réception des touristes	Espace Les Tisserands
Dimanche 22		Descente du Maiebaum	
Mardi 24	de 17 h à 20 h 30	Collecte de sang	Espace Les Tisserands
Septembre			
Dimanche 5		Centenaire du C.C.A.	C.C.A.
Dimanche 12	12 h	Fête du Badbronn	Espace Les Tisserands
Vendredi 17	de 18 h 30 à 19 h 30	Inscription pour le marché aux Vêtements des « <i>P'tits Bouchons</i> » du 6 oct.	Espace Les Tisserands
Dimanche 19		Journée du Patrimoine	
Octobre			
Mercredi 6	de 9 h à 16 h	Bourse aux Vêtements	Espace Les Tisserands
du Vend. 8 au Dim. 10		20 ^e anniversaire de la bibliothèque	Espace Les Tisserands
Dimanche 10		Fête du Vin Nouveau	Place de la Mairie
Vendredi 15	19 h	Accueil des nouveaux habitants	Espace Les Tisserands
Dimanche 17	12 h	Fête Paroissiale	Espace Les Tisserands
Vendredi 22	20 h 30	« <i>Peau de peinture et noir dessein</i> » une comédie en 4 actes de R. Bruneau	Espace Les Tisserands
Dimanche 24		Fête d'Halloween	Espace Les Tisserands
Novembre			
Samedi 6		Soirée syrienne	Espace Les Tisserands
Mardi 9	de 17 h à 20 h 30	Collecte de sang	Espace Les Tisserands
Jeudi 11		Armistice	
Dimanche 14		Repas dansant	Espace Les Tisserands
du Jeudi 18 au Dim. 21		Exposition Avicole	Espace Les Tisserands
Mercredi 24		Portes Ouvertes à la Maison de Retraite	Mais. de Retraite « <i>le Badbronn</i> »
Dimanche 28		Fête de Noël de l'APEI	Espace Les Tisserands
Décembre			
du Vend. 3 au Dim. 5		Noël d'Antan et Saint-Nicolas	
Mardi 7		Fête du Judo	Espace Les Tisserands
Dimanche 12		Fête de Noël des personnes âgées	Espace Les Tisserands
Jeudi 16		Fête de Noël des Artisans retraités	Espace Les Tisserands
Samedi 18		Fête Ste Barbe	Espace Les Tisserands
Dimanche 19		Concert	Eglise St Georges